Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2015)
Heft: 1

Rubrik: SOG = SSO = SSU

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOG | SSO | SSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

Ci-dessous et page suivante : Reddition du matériel (REDIMA) du bataillon de carabiniers 14 à Hinwil.
Toutes les photos © Bat car 14.

SSO

Pour diner avec le diable, il faut une longue cuillère...

Br Denis Froidevaux
Président, Société suisse des officiers

Le projet DEVA est entré dans une phase décisive puisque le message du Conseil Fédéral est dans les mains du parlement, Conseil des Etats prioritairement. La SSO a été auditionnée récemment par la SIK SR.

Aussi la SSO l'a dit et le redit, DEVA doit être mené à son terme moyennant des adaptations. C'est donc au parlement qu'il appartient de corriger le projet sur cinq points clefs : le maintien de la défense au sens moderne du terme comme raison d'être de notre armée, des cours de répétition à 3 semaines et non 2, la suppression du plafond des jours de service fixé arbitrairement à 5 mio, l'attribution d'une troisième brigade robuste au forces terrestres, et last but not least un budget annuel de 5 mia encadré par un mécanisme de planification et de gestion pluri annuel. Certains milieux ne l'entendent pas de cette oreille. C'est sans surprise à gauche que l'on revendique une armée bonzai avec pour objectif à terme sa suppression.

Mais lorsque l'on apprend que certains milieux conservateurs sont prêts à partager la table avec le diable, donc à lancer un référendum avec les milieux de gauche, on est en droit de s'interroger sur le but poursuivi pas ces gens là. De mon point de vue cette stratégie est suicidaire, insensée et surtout très dangereuse pour notre armée à court, moyen et long terme. De plus elle n'a aucune chance devant le peuple, sauf dans la perspective d'une réduction de DEVA, ce que veut la gauche. Non bien sûr DEVA n'est pas parfait, mais c'est le seul compromis réaliste en l'état actuel et futur de la situation stratégique. Si l'on est conscient que l'on fait l'armée dont on a besoin et pas celle dont on a envie, alors on acceptera ce modèle dans sa version corrigée. Soyons raisonnables et allons de l'avant avec un modèle cohérent, adapté et crédible... si corrigé. Personnellement jamais je ne dinerai avec le diable, même avec une longue cuillère !

D. Fx.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS
Armée suisse
Etat-major de conduite de l'armée
EM cond A
Centre de compétences SWISSINT

Engagement militaire à l'étranger

SWISSCOY
(KFOR, Kosovo)

Pour le contingent suisse au Kosovo, nous recherchons

des officiers suisses

(officiers de milice ou officiers de carrière)

disposés à relever un défi passionnant pour le compte de l'Armée suisse.
Vous souhaitez faire valoir vos compétences professionnelles et militaires dans un contexte international ?

La nouveauté vous tente ?

www.armee.ch/peace-support

Nous offrons :
- des missions exigeantes (planification, organisation, conduite de l'engagement dans les domaines du renseignement, de la logistique, des opérations, etc.) ;
- une expérience enrichissante sur le plan personnel et professionnel ;
- l'intégration dans un contexte international ;
- une formation intéressante axée sur l'engagement.

Nous attendons :
- de la motivation, de l'expérience et une grande résistance physique et mentale ;
- l'envie de s'engager au service de la communauté internationale ;
- de la sensibilité culturelle ;
- des compétences sociales élevées.

Adresse pour l'envoi de votre dossier de candidature :
Etat-major de conduite de l'armée
Centre de compétences SWISSINT
I1 Personnel
Kasernenstrasse 8
6370 Stans-Oberdorf
Tél. 058 467 58 58
recruit.swisspso@vtg.admin.ch
www.armee.ch/peace-support

Vous trouverez d'autres offres d'emploi intéressantes à l'adresse
www.emploi.admin.ch

SOG | SSO | SSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

Politique de sécurité

Compte-rendu de la Conférence des présidents du 22 novembre 2014, Berne

Maj Marc-Ariel Zacharia

Rédacteur adjoint, RMS+ et rédacteur en chef du *Bulletin de la Société militaire de Genève (EclairaGE)*

Le 22 novembre dernier se tenait la conférence extraordinaire des présidents de sociétés d'officiers cantonales à la caserne des troupes bernoises à Berne. La conférence extraordinaire, organisée par la Société Suisse des Officiers (SSO), était l'occasion pour les différents présidents de sociétés présents de discuter du nouveau Développement de l'armée (DEVA). Afin de présenter le projet ainsi que de répondre aux différentes questions, le Conseiller Fédéral Ueli Maurer avait fait le déplacement accompagné du chef de l'armée, le commandant de corps André Blattmann, et de son conseiller politique aux affaires militaires, le brigadier Daniel Berger.

La conférence était également l'occasion de rappeler la prise de position de la SSO, par le biais de son président, le Brigadier Denis Froidevaux. La SSO soutient le DEVA mais exige notamment

- un effectif réglementaire de 100'000 hommes minimum;
- un financement de l'armée d'au moins CHF 5 mia par année sur 4 ans;
- une renonciation du plafonnement des jours de service à 5 millions;
- toutes les troupes, en particulier l'infanterie, doivent être formées, entraînées et équipées à chaque échelon prioritairement pour la défense;
- les forces terrestres doivent disposer au minimum de trois brigades robustes;
- la durée des cours de répétition doit être maintenue à trois semaines;
- la reconnaissane du service d'instruction obligatoire des cadres de milice doit être renforcée par des incitations.

Suite à ce rappel de position de la part du président de la SSO, le conseiller fédéral Ueli Maurer a présenté à l'auditoire le DEVA ainsi que répondu aux différentes questions des présidents. En premier lieu, le conseiller fédéral en charge du DDPS tenait à rappeler que le chef de l'armée et lui-même se battent toujours pour avoir plus mais que le vote final revient aux politiques. Ainsi, il est important selon lui qu'une ligne politique soit bien définie afin d'éviter un referendum.

Réduction des effectifs

La réduction des effectifs a déjà été décidée politiquement. Le DEVA prévoit ainsi un effectif règlementaire de 100'000 hommes alors que l'effectif réel est fixé à 140'000 afin de pouvoir disposer de suffisamment d'hommes pour l'instruction et l'engagement. Cette réduction d'effectif permettra de mobiliser rapidement la troupe qui devra de ce fait être complétement équipée. L'effectif de l'armée devant être réduit, l'armée doit pouvoir s'appuyer sur un niveau de formation des cadres de qualité. C'est la raison pour laquelle le DEVA prévoit un accomplissement de l'ensemble de la formation et de l'école de recrues pour les futurs cadres ainsi qu'un paiement de galons entier, permettant l'acquisition de solides connaissances pratiques.

Appui aux autorités civiles

Concernant l'appui aux autorités civiles, le conseiller fédéral base son argumentation sur la menace. Il y a quelques années, la menace la plus dangereuse pour la Suisse venait de l'Est, aujourd'hui les menaces se concentrent sur les infrastructures, la technologie ou encore les épidémies. Il faut donc être capable de s'adapter à la situation actuelle, où la guerre totale telle qu'on la connaissait n'a plus de raison d'être selon lui. Afin de palier à cette nouvelle donne, l'infanterie doit notamment être capable de soutenir la police en étant correctement instruite et correctement équipée.

Places d'armes

Une des inquiétudes liée à la réduction des effectifs concerne les infrastructures militaires que possède la Confédération et qui pourraient être fermées. Le

conseiller fédéral assure que si une caserne devait fermer dans un canton, l'armée investirait dans une autre afin de réduire à terme les coûts de maintenance. Il a notamment mentionné le cas de la caserne de Moudon : si celle-ci devait être fermée, l'armée investirait dans celle de Chamblon afin de faire diminuer ces coûts de maintenance avec des infrastructures modernes. Néanmoins, Ueli Maurer assure que le concept rencontre quelques problèmes en ce moment et que les différents cas sont encore à l'étude.

Cours de cadres du bat car 14. Toutes les photos © Bat car 14.

Réception des véhicules du bat car 14 au centre logistique d'Hinwil.

Aviation militaire

Suite à la votation sur le *Gripen* du 18 mai 2014, l'armée a été contrainte de mettre le projet de côté. Néanmoins, les difficultés concernant l'armée de l'air demeurent et le conseiller fédéral assure que le but est d'obtenir à moyen terme un nouvel avion de combat ; les F-5 *Tiger* coûtant cher en maintenance et les F/A-18 étant bientôt désuets également. Quoi qu'il en soit, la situation actuelle étant ce qu'elle est, d'autres domaines seront développés au détriment du maintien des F-5 *Tiger* coûtant trop cher.

Pour conclure son intervention, le conseiller fédéral en charge du DDPS rappelle que le but principal pour le DEVA est qu'il soit applicable dès le 1er janvier 2017. Actuellement, la commission de sécurité parlementaire reçoit les différents groupes d'influence. Le parlement devra approuver en mars ou en juin le texte final concernant le DEVA. Si un referendum était lancé, le début de la réforme devrait être déplacé. Ueli Maurer insiste finalement sur le fait que le budget ainsi que l'effectif réglementaire de l'armée sont des choix politiques et qu'il en a été décidé ainsi. Il reste néanmoins un peu de flexibilité sur la réduction des jours de service à 5 millions de jours (et donc 2 semaines de cours de répétition).

Le chef de l'armée, le commandant de Corps André Blattmann, intervient pour donner un contexte militaire afin de justifier les différentes décisions prises dans le cadre du DEVA. L'exemple utilisé s'appuie sur les débuts de la crise Ukrainienne et notamment la position stratégique de la Crimée pour la Russie. Afin d'isoler la Crimée, les russes ont dans un premier temps bloquer les points de communication avec le gouvernement de Kiev et dans un deuxième temps utiliser les médias pour faire de la propagande auprès des habitants de Crimée. Finalement, les forces spéciales ont été utilisées pour apporter un appui aux différentes infrastructures de la péninsule. Le chef de l'armée rappelle qu'aucun appui robuste n'a été nécessaire pour s'octroyer la Crimée. L'exemple démontre selon lui que les points critiques doivent pouvoir être protégés et que pour se faire une armée a besoin de ressources. La Suisse a donc besoin des ressources nécessaires pour pouvoir protéger ses infrastructures notamment. Le DEVA permettra d'apporter ses ressources aux différentes troupes.

Finalement, cette conférence était l'occasion pour les différents présidents de sociétés cantonales de s'informer et de mieux comprendre les tenants et aboutissants du projet de loi sur l'armée appelé DEVA. Et comme le brigadier Denis Froidevaux l'a intelligemment souligné, il faut être en mesure de reconnaître son ennemi. Et de terminer sur : « *On ne s'assoit pas à la même table que le diable et on ne mange pas avec le diable même avec une grande cuillère* »

M.-A. Z.